

FSST

Formateur en Sauvetage Secourisme du Travail

Public concerné

Tout public – non accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis : SST à jour - Autoformation en ligne « acquérir des bases en prévention des risques professionnels »

Renseignements pratiques

Durée : 56 h - 2 semaines non consécutives

Participants : 5 à 10 stagiaires

Attestation : Certificat de Compétences FoSST

Actualisation : Maintien des Acquis et des

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, Défibrillateur, valise pédagogique et Mannequins, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur de formateur SST à jour de sa formation continue.

Evaluation : Formative et Certificative

Validation : Participer à toute la formation, épreuves certificatives selon le document de référence INRS en vigueur

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques).

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp76.com

Grand Public : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp76.com

Documentation

Chaque participant reçoit :
- ED INRS

Renseignements

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS
DE LA SEINE MARITIME – UDSP76

2 Bis Rue du Colonel Trupel – 76190 YVETOT
02.32.70.44.35 – udsp76@gmail.com - www.udsp76.com

N° Habilitation INRS FNSPF : 102 2997/2016/SST-01/O/CN

SIRET : 78 112 44 09 000 25 - **Code APE :** 949 9 Z

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Normandie –
Préfet de la Seine-Maritime sous le numéro : 7693013 A

V.5 – 10 Avril 2026

Objectifs

Assurer la formation initiale, le maintien et actualisation des compétences et le suivi des sst dans le respect des exigences du document de référence. Développer, au travers de la formation qu'il assure, les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant les SST plus conscients des causes d'accident, plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise.

Adapter le cas échéant, une partie de la formation aux risque spécifique de l'établissement(s) ou du (des) métiers, en association avec le médecin du travail.

Déroulé pédagogique

- **Accueil et Présentation** du formateur et du programme de la formation (doc de référence INRS), Tour de table, attentes de candidats.

Domaine de Compétences 1 :

Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise

Domaine de Compétences 2 :

Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST.

Domaine de Compétences 3 :

Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST.

- **2 Epreuves Certificatives : 7 h 00**
(La première en début de la deuxième semaine, la deuxième en fin de formation)
- **Réponses aux questions, clôture formation**

